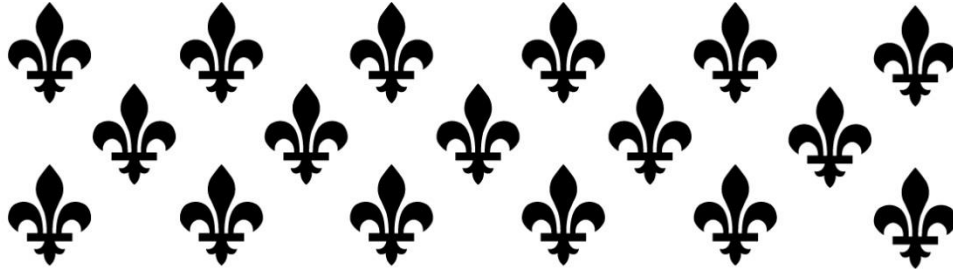


Épreuve



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 29 novembre 2024 — N° 169

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Dufour (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Trépanier.

Mme Blouin (Bonaventure) fait une déclaration afin de féliciter la brigade culinaire de l'école Antoine-Bernard, gagnante de La Tablee des chefs.

M. Marissal (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner le travail des groupes communautaires de la circonscription de Rosemont.

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs) fait une déclaration afin de féliciter Mme Francine Leroux, lauréate du prix Hommage aînés.

M. Fortin (Pontiac) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de lutte contre le sida.

29 novembre 2024

Mme Champagne Jourdain (Duplessis) fait une déclaration afin de féliciter Mme Marie Landry, lauréate du prix Hommage aînés.

M. Paradis (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner la participation d'une délégation d'étudiants-athlètes et d'entraîneurs portant les couleurs du Québec aux Jeux olympiques scolaires 2024.

Mme Duranceau (Bertrand) fait une déclaration afin de souligner le travail du Garde-manger des Pays-d'en-Haut.

Mme Proulx (Berthier) fait une déclaration afin de rendre hommage à MM. Henri Jamet et Daniel Roy.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 55^e anniversaire de l'organisme Les Aînés du fil d'argent.

Mme Rouleau (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de souligner l'anniversaire de trois organismes de la circonscription de Pointe-aux-Trembles.

Mme Rizqy (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'école arménienne Sourp Hagop.

29 novembre 2024

À 9 h 56, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 04.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le décret du gouvernement du Québec n° 1691-2024 concernant la Convention complémentaire n° 30 à la Convention de la Baie James et du Nord québécois entre le Gouvernement de la nation crie, la Société Makivik, la Corporation foncière naskapie de Schefferville et le gouvernement du Québec;
(Dépôt n° 2088-20241129)

Le décret du gouvernement du Québec n° 1692-2024 concernant la Convention complémentaire n° 6 à la Convention du Nord-Est québécois entre la Corporation foncière naskapie de Schefferville, le Gouvernement de la nation crie, la Société Makivik et le gouvernement du Québec.
(Dépôt n° 2089-20241129)

29 novembre 2024

Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, dépose les états financiers et les états du traitement 2023-2024 ainsi que les rapports sur la performance et les perspectives de développement des institutions suivantes :

Collège militaire royal de Saint-Jean	(Dépôt n° 2090-20241129)
École de technologie supérieure	(Dépôt n° 2091-20241129)
École nationale d'administration publique	(Dépôt n° 2092-20241129)
HEC Montréal	(Dépôt n° 2093-20241129)
Institut national de la recherche scientifique	(Dépôt n° 2094-20241129)
Polytechnique Montréal	(Dépôt n° 2095-20241129)
Université Bishop's	(Dépôt n° 2096-20241129)
Université Concordia	(Dépôt n° 2097-20241129)
Université de Montréal	(Dépôt n° 2098-20241129)
Université de Sherbrooke	(Dépôt n° 2099-20241129)
Université du Québec (siège social)	(Dépôt n° 2100-20241129)
Université du Québec à Chicoutimi	(Dépôt n° 2101-20241129)
Université du Québec à Montréal	(Dépôt n° 2102-20241129)
Université du Québec à Rimouski	(Dépôt n° 2103-20241129)
Université du Québec à Trois-Rivières	(Dépôt n° 2104-20241129)
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 2105-20241129)
Université du Québec en Outaouais	(Dépôt n° 2106-20241129)
Université Laval	(Dépôt n° 2107-20241129)
Université McGill	(Dépôt n° 2108-20241129)
Université TÉLUQ	(Dépôt n° 2109-20241129)

29 novembre 2024

Puis, elle dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

(Dépôt n° 2110-20241129)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 186 concernant la valorisation énergétique des matières résiduelles, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 24 octobre 2024 par M. Zanetti (Jean-Lesage).

(Dépôt n° 2111-20241129)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Lecours (Les Plaines), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 20, 21, 26, 27 et 28 novembre 2024, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 74, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2112-20241129)

Dépôts de pétitions

M. Zanetti (Jean-Lesage) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 979 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien de l'accès au lac Saint-Joseph pour la population en faisant l'acquisition du site et en confiant la gestion à la SÉPAQ.

(Dépôt n° 2113-20241129)

29 novembre 2024

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, il dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 66 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien de l'accès au lac Saint-Joseph pour la population en faisant l'acquisition du site et en confiant la gestion à la SÉPAQ.

(Dépôt n° 2114-20241129)

Enfin, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 63.1 du Règlement, il dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 73 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien de l'accès au lac Saint-Joseph pour la population en faisant l'acquisition du site et en confiant la gestion à la SÉPAQ.

(Dépôt n° 2115-20241129)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 729 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le rétablissement des services d'obstétrique à l'Hôpital de Notre-Dame-du-Lac.

(Dépôt n° 2116-20241129)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, Mme Roy, ministre de la Famille, retire certains propos non parlementaires.

29 novembre 2024

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marissal (Rosemont), conjointement avec M. Dubé, ministre de la Santé, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de lutte contre le sida qui se tient le premier décembre de chaque année;

QU'elle s'inquiète de l'augmentation significative des nouveaux diagnostics de VIH, notamment la hausse de 37 % des cas entre 2019 et 2022, et prenne acte de la tendance à la hausse qui se confirme dans les estimations de 2023;

QU'elle reconnaisse l'importance de prioriser la lutte contre le VIH et autres infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) ainsi que la nécessité d'évaluer et d'améliorer l'accès aux traitements contre le VIH, ainsi qu'à la prophylaxie préexposition (PrEP) et post-exposition (PPE);

QU'elle salue la volonté du gouvernement d'améliorer l'offre de dépistage et d'évaluer la possibilité de permettre le dépistage rapide par les intervenants et intervenantes communautaires;

QU'elle réitère l'importance de soutenir les organismes communautaires dans leurs efforts pour rejoindre les populations les plus marginalisées ainsi que l'ensemble de la population générale;

QU'elle demande au gouvernement de s'engager à poursuivre et à renforcer son soutien aux initiatives de lutte contre le VIH/sida;

QU'enfin, l'Assemblée nationale observe une minute de silence à la mémoire des victimes.

29 novembre 2024

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Benjamin, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Derraji, leader de l'opposition officielle, et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale exprime ses inquiétudes face aux conséquences potentielles du projet de mine à ciel ouvert de pouzzolane situé à Dalhousie, au Nouveau-Brunswick, et de son impact sur la santé et la qualité de vie des citoyens de la rive québécoise de la Baie-Des-Chaleurs;

QU'elle appuie la direction de la santé publique dans sa volonté de mener une étude d'impact sur le projet pour le Québec;

QU'elle demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick de tenir compte des impacts sur le territoire québécois avant d'autoriser le projet.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 359 en annexe)

Pour : **94** Contre : **0** Abstention : **0**

29 novembre 2024

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Leduc, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite avec tous les honneurs qui leurs reviennent les gagnants nationaux du 132^e concours de l'Ordre national du mérite agricole, la plus haute distinction du milieu agricole au Québec, dévoilés le 18 novembre dernier;

QU'elle reconnaisse ces familles, ces équipes, ces complices comme les véritables moteurs de fierté et d'excellence qu'ils sont, tant pour leurs pairs du monde agricole que pour leurs communautés et tout le Québec;

QU'elle souligne le dynamisme que ces femmes et ces hommes injectent jour après jour sur l'ensemble du territoire;

QU'elle rappelle leur rôle déterminant sur notre chemin vers une autonomie alimentaire durable qui fait prospérer le Québec;

QU'elle félicite également les lauréats du Prix de la relève agricole 2024, qui, par leur vision, leurs compétences, leur énergie et leur engagement façonnent aujourd'hui notre agriculture de demain;

QU'elle mette en lumière la détermination de tous ces professionnels qui ne cessent d'améliorer leurs pratiques et visent à être encore meilleurs;

Enfin, qu'elle se réjouisse que ce concours si prestigieux soit, après 132 éditions, toujours aussi vivant et qu'il inspire autant de fierté.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

29 novembre 2024

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Legault, premier ministre, Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil), M. Lefebvre (Arthabaska) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à monsieur Charles Tisseyre, journaliste, animateur de télévision et vulgarisateur scientifique hors pair, à l'occasion de ses 50 ans de carrière au sein de la Société Radio-Canada;

QU'elle souligne la qualité irréprochable de son travail journalistique tout au long d'une carrière au cours de laquelle il a été appelé à couvrir des événements marquants de notre société;

QU'elle rappelle qu'il est à la tête de l'émission scientifique Découverte depuis 1992 et qu'avec son équipe, il a contribué à susciter un intérêt indéniable pour la science chez des milliers de Québécoises et de Québécois;

QU'elle souligne sa maîtrise exceptionnelle de la langue française dont il est, tous les jours, un grand ambassadeur;

QU'elle rappelle que sa contribution remarquable à la société québécoise a notamment été reconnue par l'octroi de l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Québec en 2024;

QU'elle constate qu'il a su bâtir, par son éthique de travail et sa rigueur, une relation de confiance avec ses auditeurs;

QU'enfin, l'Assemblée nationale témoigne de l'affection sincère que portent les Québécoises et les Québécois à son égard et qu'elle exprime le souhait d'avoir le plaisir de le voir œuvrer encore longtemps dans nos écrans.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

29 novembre 2024

M. Chassin (Saint-Jérôme) présente une motion concernant l'examen des dépenses de programmes et la révision des programmes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 du Règlement, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Legault, premier ministre, M. Marissal (Rosemont), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle l'importance du travail des journalistes dans une société libre et démocratique;

QU'elle condamne fermement l'intimidation, les menaces ou tout autres gestes posés à l'encontre des journalistes afin de limiter leur liberté de presse;

QU'enfin, qu'elle exprime sa solidarité envers Daniel Renaud, journaliste à La Presse ainsi qu'à l'ensemble de la communauté journalistique.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **360** en annexe)

Pour : **88** Contre : **0** Abstention : **0**

29 novembre 2024

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce, dans l'ordre ci-après indiqué : projet de loi n° 210, Loi concernant la Ville de Blainville; projet de loi n° 209, Loi concernant la Ville de Terrebonne.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 75, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 12 mars 2024 et à certaines autres mesures.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

Adoption

M. Girard, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 80, Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 12 mars 2024 et modifiant d'autres dispositions, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 80 est adopté.

29 novembre 2024

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 3 décembre 2024, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 12 h 16, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 3 décembre 2024, à 13 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 29 novembre 2024, à 11 h 40, au cabinet de la lieutenant-gouverneure, en présence de Mme Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, et de Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac), les représentantes du premier ministre, et de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 63 Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions

La Présidente

NATHALIE ROY

29 novembre 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Derraji, leader de l'opposition officielle, et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 359)

POUR - 94

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)
Allaire (CAQ)	Chassin (IND)	Haytayan (CAQ)	Nichols (IND)
Arseneau (PQ)	Ciccone (PLQ)	Hébert (CAQ)	Paradis (PQ)
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)
Bachand (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
(Orford)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
(Prévost)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Leduc (QS)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Legault (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Cadet (PLQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Caire (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	Mallette (CAQ)	(Hull)
Caron (PLQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	Zanetti (QS)
(La Pinière)	(Groulx)	McGraw (PLQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Grondin (CAQ)	Montigny (CAQ)	

29 novembre 2024

Sur la motion de M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Legault, premier ministre, M. Marissal (Rosemont), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme) :

(Vote n° 360)

POUR - 88

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Grondin (CAQ)	Nichols (IND)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Guillemette (CAQ)	Paradis (PQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Hébert (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Drainville (CAQ)	Jacques (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dubé (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Julien (CAQ)	Reid (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Lachance (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bérubé (PQ)	Duranceau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roberge (CAQ)
		Laframboise (CAQ)	Rouleau (CAQ)
		Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roy (CAQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lamothe (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fortin (PLQ)	LeBel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Les Plaines)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Garceau (PLQ)	Leduc (QS)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Legault (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Malette (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
Chassin (IND)	(Groulx)	McGraw (PLQ)	(Hull)
Cicccone (PLQ)	Grandmont (QS)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)